



MUNICIPALITE DE GLAND

Préavis municipal n° 15 relatif à une demande de crédit pour la réfection partielle de la rue de la Combe, y compris pose d'un éclairage public et le remplacement de la conduite d'eau potable

Date proposée pour la séance de la commission:

- Jeudi 16 février 2012 à 19h00
Collège des Tuillières: salle 101

Municipal responsable: M. Olivier Fargeon

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs les conseillers,

Préambule

Avec le projet de légalisation d'un nouveau plan partiel d'affectation dans le quartier de la Combe, ce dernier est amené à se développer prochainement de manière importante. Dans ce contexte, les aménagements routiers de la rue de la Combe ainsi que les équipements souterrains qu'elle abrite feront vraisemblablement l'objet de travaux de réaménagement conséquents.

Sises en dehors du périmètre du PPA « La Combaz », les parcelles situées entre la rue de la Combe et l'avenue du Mont-Blanc n'ont cessé quant à elles de se développer tout au long de ces dernières années. Nous en voulons pour exemple le nouvel immeuble achevé dernièrement au n°10B de la rue de la Combe qui accueille 6 appartements.

L'accès à certains de ces bien-fonds (rue de la Combe n°6, 8, 10, 10B et 12) se réalise par l'intermédiaire du domaine public se prolongeant perpendiculairement à la rue de la Combe. De plus en plus sollicité, ce dernier tronçon de rue vétuste, d'une longueur de 50 mètres, ne répond plus de manière optimale à son affectation. Aussi, la municipalité estime nécessaire de lui redonner une « nouvelle jeunesse ». C'est l'objet des travaux proposés au travers de ce préavis.

Eclairage public

Avec une fréquentation accrue, les conditions de visibilité nocturnes ne sont plus suffisantes. En effet, cette portion de chaussée étant actuellement dépourvue de luminaires, il est nécessaire, pour des raisons évidentes de sécurité et de confort, de mettre en place un éclairage public. Cette mesure se justifie d'autant plus, qu'en l'absence de trottoir, les piétons sont contraints de partager la chaussée avec les autres usagers.

Conduite d'eau

L'âge respectable de la canalisation d'eau sous-pression alimentant les propriétés riveraines nécessite de planifier son renouvellement. Posée en 1945, il est opportun de procéder au remplacement de cette dernière sur le tronçon concerné.

De surcroît, ces travaux se légitiment également par le plan directeur de la distribution d'eau (PDDE) qui prévoit notamment le remplacement de cette canalisation compte tenu de son diamètre actuel trop faible.

Revêtement

Le revêtement de ce tronçon n'ayant jusqu'à présent fait l'objet que de légères réfections, son état requiert également des mesures d'entretien, notamment en raison d'insuffisances structurelles mais également de défauts de planéité.

Compte tenu de l'augmentation des sollicitations et vu l'emprise des travaux susmentionnés, il est indiqué de profiter des synergies offertes par ces derniers pour réfectionner de manière pérenne ce tronçon en mettant en œuvre de nouveaux revêtements bitumineux. En parallèle, la chaussée actuelle étant dépourvue de fondation, il est également nécessaire d'aménager un nouvel encaissement.

Mentionnons encore que la largeur actuelle du domaine public ne permet pas d'aménager un nouveau trottoir sur le tronçon concerné. En effet, en conservant le gabarit nécessaire au croisement de deux voitures, l'espace restant à disposition ne suffit pas pour y réaliser un tel

aménagement. Toutefois, le maintien de la situation existante avec une surface partagée entre les différents usagers n'est de loin pas préjudiciable du fait de la fréquentation exclusive de ce chemin par les riverains et des vitesses pratiquées.

Enfin, le manque d'information au sujet du revêtement existant de même que son âge supposé nous conduisent à considérer sérieusement l'éventualité d'une évacuation de ce dernier par l'intermédiaire d'une filière d'élimination spéciale. En effet, la présence en teneur élevée de HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques) à l'intérieur des enrobés impose une évacuation et un traitement en décharge spéciale, qui alourdit considérablement le coût de l'élimination de ces matériaux. Pour tenir compte de cette éventualité, un montant spécifique a été porté au tableau ci-dessous présentant le coût des travaux. Bien entendu, en cas d'élimination normale des matériaux bitumineux, cette plus-value ne sera pas utilisée.

Récolte des eaux pluviales

Actuellement, aucun équipement ne permet la récolte des eaux pluviales ruisselant sur la chaussée du tronçon concerné. Ainsi, lors d'événements pluvieux, les eaux superficielles se déversent en partie sur les propriétés riveraines. De manière à supprimer ce désagrément, un système de récupération des eaux pluviales sera mis en place à l'aide de grilles de route qui seront raccordées au réseau d'assainissement communal.

Réseaux souterrains divers

Parmi les différentes sociétés exploitant un réseau de distribution souterrain et informées de la présence probable de travaux le long de la rue de la Combe, aucune ne s'est montrée pour l'instant intéressée pour entreprendre le renouvellement ou l'extension de ses installations.

Coût des travaux

Basé sur les soumissions rentrées et les devis d'entreprises, le coût estimatif de ces travaux se résume comme suit :

Mise en place d'un éclairage public (2 mâts)	8'500.--
Remplacement de la conduite d'eau sous pression	60'000.--
Aménagement d'un système de récolte des eaux	17'000.--
Remplacement du revêtement bitumineux et mise ne place d'une fondation	36'000.--
P.V pour élimination spéciale des enrobés (HAP)	6'000.--
Frais d'ingénieurs et de géomètre	3'500.--
Frais d'analyses et d'essais	3'500.--
Frais de reproduction, copies	500.--

Divers et imprévus (env. 5 %)	6'750.--
Montant total HT	141'750.--
T.V.A. 8,0 % arrondi à	11'250.--
Montant total TTC	153'000.--

Relevons que l'Etablissement cantonal d'assurances subventionnera partiellement les travaux de remplacement de la conduite d'eau sous pression.

Financement

Le financement de cette réalisation pourrait être assuré, le cas échéant, par les disponibilités de la bourse communale. Toutefois, nous sollicitons, conjointement à la présente demande de crédit, l'autorisation de contracter un emprunt de 153'000 fr. aux conditions les plus favorables.

Amortissement

Le montant utilisé sera amorti sur une période de 10 ans, conformément aux dispositions du règlement sur la comptabilité des communes. Sur la base d'un taux d'intérêt de 2.75%, nos charges financières pourraient s'élever la première année à 19'507.50 francs (intérêts : 4'207.50 francs et amortissements de 15'300 francs).

Le tableau récapitulatif joint en annexe au présent préavis permet de vérifier que cet emprunt entre dans le cadre du plafond d'endettement ratifié par le Conseil communal.

Conclusion

Fondée sur ce qui précède, la municipalité propose au conseil communal de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL

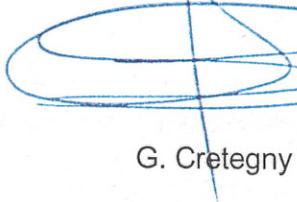
- vu - le préavis municipal n° 15 relatif à une demande de crédit pour la réfection partielle de la rue de la Combe, y compris pose d'un éclairage public et le remplacement de la conduite d'eau potable ;
- ouï - le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet ;
- ouï - le rapport de la commission des finances ;
- considérant - que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;
- d é c i d e
- I. - d'accorder le crédit de 153'000 fr. et d'autoriser la municipalité à entreprendre ces travaux ;

II.

- d'autoriser la municipalité à emprunter la somme de 153'000 fr.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic:


G. Cretegnny

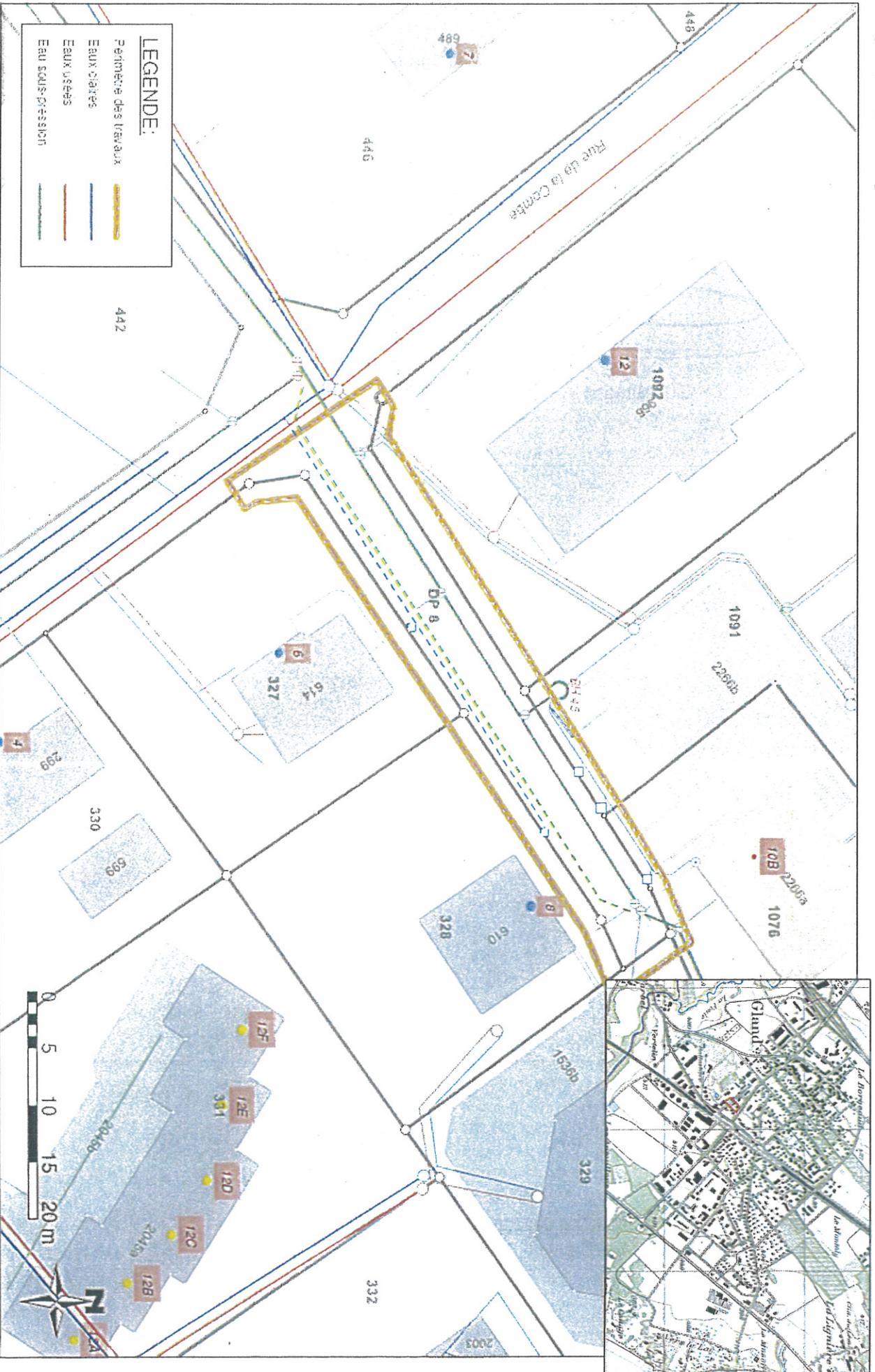


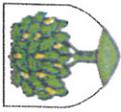
Le secrétaire-adjoint:


J.-Cl. Kirchhofer

Annexes: plan synoptique du périmètre des travaux
tableau du plafond d'endettement

ANNEXE I – Préavis n°15
MISE EN PLACE ECLAIRAGE PUBLIC, REMPLACEMENT CONDUITE D'EAU, REFECTION REVETEMENT
Plan synoptique du périmètre des travaux





Crédit d'investissement

Préavis no: 15

Montant: Fr. 153'000.00

Ville de Gland

Objet: Réfection partielle de la rue de la Combe

Estimation des charges financières annuelles

- Taux 2.75%
 - Amortissement 10 ans

Fr. 4'207.50
 Fr. 15'300.00

Total annuel des charges

Fr. 19'507.50

Cautionnements

Plafond de cautionnement 20'000'000.00
 Cautionnements engagés à ce jour 10'543'018.00

Disponible à ce jour 9'456'982.00

Situation financière au 30.01.2012

Plafond d'endettement

Endettement
 - Engagements courants
 - Passifs transitoires
 - Emprunts / Limite de crédit

Total endettement

	31.12.2010	31.12.2011	30.01.2012
Plafond d'endettement	2'945'012.14	1'970'736.15	1'038'758.54
Endettement	321'486.80	334'683.45	285'000.00
Total endettement	56'955'000.00	56'945'000.00	56'945'000.00
	60'221'498.94	59'250'419.60	58'268'758.54

Préavis

Préavis en cours acceptés par le Conseil communal
 Travaux facturés et payés à ce jour

Solde ouvert

27'292'895.55
 9'910'568.91

17'382'326.64

Préavis en cours

Préavis n° 15 : Réfection partielle de la rue de la Combe

Récapitulation

27'292'895.55
 9'910'568.91

17'382'326.64

Total endettement brut

153'000.00

Total des préavis en cours

153'000.00